

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Date** 27 novembre 2019

---

**Page** 1/2

---

**Objet** Signature du Pacte National pour la Transition  
Energétique

**CMS Pasquier Ciulla Marquet & Pastor**

Villa des Cigognes  
17 rue Louis Aureglia  
BP 450  
98012 Monaco Cedex

**T** +377 97 98 42 24  
**F** +377 97 98 42 25

[cms.law/pcm](mailto:cms.law/pcm)

### SIGNATURE DU PACTE NATIONAL POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

CMS Pasquier Ciulla Marquet & Pastor annonce son adhésion au Pacte National pour la Transition Energétique (le Pacte). Son engagement a été formalisé hier par la signature officielle de la Charte d'engagement en présence, notamment, de Madame Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement - Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, et de Madame Annabelle Jaeger-Seydoux, Directeur de la Mission pour la Transition Energétique. Cette Charte vient compléter un Plan d'Action et un Bilan des émissions de gaz à effet de serre, qui avaient déjà été transmis à la Mission pour la Transition Energétique (MTE).

Le Pacte s'articule autour de trois grands axes : la mobilité, les déchets et l'énergie.

Dans ce cadre, le cabinet s'engage à promouvoir les solutions de mobilité durable pour les trajets domicile-travail, ainsi que dans une réflexion sur l'opportunité du télétravail pour son personnel. Il s'engage également à former son personnel au tri sélectif, à utiliser des produits d'entretien écologiques et biodégradables pour le nettoyage de ses locaux, ainsi que dans une démarche de dématérialisation de la documentation, et dans le remplacement des bouteilles et gobelets en plastique par un système de fontaines et bouteilles réutilisables. Enfin, au-delà des éclairages LED et du double vitrage, dont l'intégralité des locaux est équipée, il s'engage à éteindre les appareils électriques la nuit et le week-end, et à répondre aux enquêtes d'occupants en cas de réalisation d'un audit énergétique de son bâtiment.

Olivier Marquet, Avocat-Défenseur, Associé et Managing Partner de CMS Pasquier Ciulla Marquet & Pastor commente : « Notre cabinet s'inscrit dans la droite ligne de l'action de la MTE et de ses objectifs. En tant que cabinet d'avocats monégasque et acteur économique de la Principauté, nous avons un vrai rôle à jouer dans la promotion de la transition énergétique. Notre équipe est très engagée et fière de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'agir pour la protection de l'environnement ».

---

**Avocats Associés inscrits à l'Ordre des Avocats-Défenseurs et Avocats de la Principauté de Monaco** : Christine PASQUIER CIULLA | Olivier MARQUET | Sophie MARQUET | Stephan PASTOR | Raphaëlle SVARA

Les Avocats Associés constituent un cabinet d'avocats monégasque affilié à un Groupement Européen d'Intérêt Economique, CMS Legal Services EEIG, qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants, et qui n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements, et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux.

**Implantations CMS** : Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mexico, Milan, Mombasa, Monaco, Moscow, Munich, Muscat, Nairobi, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyad, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

- FIN -

**Contacts :**

**Olivier Marquet**

Avocat Associé | Managing Partner

**T** + 377 97 98 42 24

**E** [olivier.marquet@cms-pcm.com](mailto:olivier.marquet@cms-pcm.com)

**Cécile Roche**

Directrice de la Communication et du  
Knowledge

**T** + 377 97 98 42 24

**E** [cecile.roche@cms-pcm.com](mailto:cecile.roche@cms-pcm.com)

**Note aux rédactions :**

Fondé en 2009, CMS Pasquier Ciulla Marquet & Pastor est le principal cabinet d'avocats d'affaires international à Monaco. Il compte aujourd'hui cinq Avocats Associés monégasques et plus de 35 professionnels du droit, issus de tous horizons. Son enracinement local, son positionnement unique et son expertise reconnue lui permettent de fournir des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée dans tous les domaines du droit pertinents à une clientèle diversifiée, monégasque et internationale, ayant des intérêts économiques et/ou personnels à Monaco.

CMS Pasquier Ciulla Marquet & Pastor est ainsi structuré autour de six pôles de compétences, dédiés chacun à une expertise spécifique : Banque & Finance, Entreprises & Investissements, Immobilier & Construction, Pénal, Social et Clientèle Privée.

CMS Pasquier Ciulla Marquet & Pastor met ainsi à la disposition de ses clients, aussi bien un très haut niveau d'expertise technique, qu'une offre pluridisciplinaire et multi-juridictionnelle.

Pour toute information complémentaire : [cms.law/pcm](http://cms.law/pcm)